

Fiche de procédure

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2016/0021(NLE)	Procédure terminée
Convention de Minamata sur le mercure		
Sujet		
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)		
3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement		
6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0021(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/8/05661